



## Manque d heures par manque d activité

Par **Claudine 2016**, le **25/09/2020** à **16:36**

Bonjour.

Je suis chauffeur livreur. Je suis que une base 35h sur 5 jours.

Ces 2 dernières semaines, le manque de colis à livrer fait que je finis ma tournée en avance.

Mon patron veut que je vienne rattraper ces heures en venant travailler quelques lundis qui sont habituellement mes jours de repos.

Est ce légal ?

Est ce que je lui "dois" ces heures ?